

# **Conseil Social et Economique : maîtriser le fonctionnement et mettre en œuvre l'agenda social**

## **Objectifs pédagogiques de la formation**

- Identifier le cadre, la place, les missions, les droits et obligations, afin de mieux se positionner dans son rôle
- Intégrer la dimension culture d'Entreprise afin de construire le dialogue social Intégrer la dynamique de croissance de l'entreprise et son impact sur la construction du dialogue social

## **Bénéficiaires**

Membres du Comité Social et Economique : Représentants Direction et RH - Elus du CSE

## **Pré-requis éventuels nécessaires**

Pas de pré-requis

## **Programme / contenu pédagogique**

- Les enjeux du dialogue social
- Sensibilisation au dialogue social
- Les dimensions du dialogue social
- Les composantes du dialogue social
- La communication sociale
- La stratégie de dialogue social
- Connaitre le rôle, les missions, les attributions et le cadre de fonctionnement du CSE
- Les attributions
- La consultation
- Le fonctionnement
- La question de la confidentialité
- Le rôle du Président
- Le calendrier social
- La Base de Données Economiques et Sociales
- Le cadre supplétif : la négociation s'invite largement dans le fonctionnement du CSE
- Les thèmes ouverts à l'aménagement du cadre légal
- La méthode de négociation avec les élus

- Les droits et obligations des membres du CSE
- La protection statutaire et le parcours professionnel des représentants du personnel
- La posture des membres du CSE
- REX des réunions CSE
- Zoom sur sujets, à valider au terme de la première séquence : Exemples : Agenda social • Consultations obligatoires • Organisation du travail des élus • Mise en place de la BDES : bonnes pratiques

## Compétences attendues à l'issue de la formation

Maîtrise du fonctionnement et des attributions-clés du CSE.

Capacité à mettre en œuvre l'agenda social

## Intervenante

Myriam Fabry, consultante senior en Ressources Humaines

## Accompagnement et outils pédagogiques

Formation proposée 100% à distance

Alternance de modalités : classes virtuelles en synchrone et de temps de travail accompagné.

Un forum sera ouvert durant toute la formation pour permettre les interactions entre le groupe et la formatrice.

Cette formation alterne sur 2 jours consécutifs des interactions humaines -partages d'expériences avec le groupe et le formateur lors de 2 classes virtuelles- et une aide à la transposition au travers d'activités et d'entraînements proches des situations de travail.

## Evaluation des compétences acquises

Questionnaire de fin de formation

## Evaluation de la formation

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

## Durée et planification

Durée : 10h - ► [Se référer au planning](#)

## **Tarif**

720 € / personne

Somme forfaitaire exonérée de TVA

Ouverture de la formation soumise à nombre minimum de 3 inscrits



## BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONVENTION DE FORMATION SIMPLIFIÉE

En application des dispositions du livre III, sixième partie, du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

**Entreprise / Organisme :** .....

**Adresse :** .....

**Code Postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél. :** ..... **SIRET :** .....

**Email (signataire ou gestion de la convention) :**

Souhaite inscrire à la formation **Conseil Social et Economique : maitriser le fonctionnement et mettre en œuvre l'agenda social**

Dans le cadre d'un financement FNE - OUI :  Non :

Le/s participant/s suivant/s :

\* Informations indispensables à l'ouverture du compte sur la plateforme d'enseignement numérique de formation

	civilité	nom	prénom	date de naissance*	email de connexion*
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Si vous souhaitez inscrire plus de salariés à cette formation, n'hésitez pas à joindre une liste en annexe de ce document.

Date : [Se référer au planning](#)

Nombre d'heures : 10 heures

Montant par participant : 720 € exonéré de TVA.

Montant total de la présente convention = 720 € x =

(Nombre participants x coût formation)

### Organisation et modalités de la formation :

Le programme, le planning et les objectifs de formation ont été remis à l'élève et à l'entreprise, et sont annexés à la présente convention.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des documents cités ci-dessus.

**N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 – code APE 8542Z**

Cnam – Direction du marketing et de la relation client  
25 bd Guy Mollet – bp 31115 – 44311 Nantes cedex 3  
tél. : 02 40 16 16 60 – entreprises@cnam-paysdelaloire.fr

Un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action. La présente convention est effective sous réserve que ce nombre soit atteint.

### **La formation ouverte à distance**

Les formations sont dispensées en FOAD (formation ouverte à distance) et le Cnam répond à la réglementation en vigueur pour ce type de modalité - **Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences.**

Le dispositif employé est la formation accompagnée par un enseignant, via la plateforme numérique de formation du Cnam à l'aide de supports pédagogiques spécifiques et d'échanges réguliers.

Le Cnam dispose d'un espace numérique de formation (ENF), portail numérique intégrant une plateforme numérique de formation. Chaque stagiaire a un compte personnel d'accès. Des contenus de cours (sous forme de ressources numériques de type pdf, vidéo, exercices, quiz d'acquisition de connaissances et d'autoévaluation, exercices collaboratifs, cas pratiques...) sont proposées selon un scénario pédagogique conçu en fonction des objectifs à atteindre, et des connaissances à acquérir, en conformité avec le programme de formation.

Lors de l'usage de l'espace numérique de formation, une assistance technique est prévue.

L'entreprise s'engage avant l'inscription à valider que le salarié inscrit est équipé et connecté pour pouvoir suivre une formation à distance dans de bonnes conditions de travail.

### **Dispositions financières :**

Le paiement s'effectuera à l'inscription.

Dans le cas d'une convention FNE, la société s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès de la DIRECCTE ou de son OPCO.

### **Annulation d'inscription**

- ❖ Pour toute annulation adressée moins de 14 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dûs.
- ❖ Hors dispositif FNE le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.

En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté

En cas d'annulation de ce stage court par le Cnam des Pays de la Loire, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, le versement effectué vous sera entièrement restitué par virement.

### **Différends éventuels**

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

### ***Règlement***

Le paiement par virement bancaire est à privilégier afin de ne pas retarder la validation des inscriptions :

Merci de joindre copie de l'avis de virement à votre inscription.

IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158

**Entreprise :**

**Nom signataire :**

**Prénom signataire :**

**Fonction :**

Pour l'organisme de formation  
Cnam des Pays de la Loire  
et par délégation de son directeur  
Yannick Lefeuvre  
Sébastien Bricaud  
Responsable Plateforme administrative  
Signature et cachet